

TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

— TAI —

CODE ROME :
L1401

TITRE PROFESSIONNEL : niveau 4
(nomenclature Europe)

DURÉE TOTALE : 18 mois

EFFECTIF : 10 stagiaires par groupe

PRÉ PROFESSIONNALISATION :

- sécuriser l'entrée en formation qualifiante
- développer les capacités d'apprentissage
- sensibiliser aux techniques et à la culture du métier visé
- renforcer les compétences clés

STAGES EN ENTREPRISE :
environ **13 semaines** en 2 périodes

Dans le respect de la commande et du contexte d'intervention dans tous types de structures (commerciales, privées, publiques), le **technicien d'assistance en informatique** réalise l'installation initiale du matériel : poste de travail, applications et équipements mobiles.

LES OBJECTIFS

Les interventions du Technicien d'Assistance en Informatique se réalisent dans le respect d'une procédure établie par son responsable dans le cadre d'une commande ou d'un contrat de services.

- Il assure les mises à jour.
- Il intervient sur les équipements numériques pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements.
- Il met en place les outils de sécurité (authentification, anti-virus, pare-feu, ...) sur les équipements numériques.
- Il est en veille sur les menaces informatiques de type virus afin d'appliquer les recommandations qui limiteront leurs effets dans les meilleurs délais.

Son rôle peut s'étendre à l'intégration et la gestion d'un réseau

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION TAI ?

Les critères d'entrée en formation TAI :

- Être reconnu Travailleur Handicapé (la RQTH).
- Être orienté vers le dispositif par la MDPH.
- Rencontrer l'équipe pluridisciplinaire.
- Souhaiter s'orienter vers les métiers de l'informatique.

CONTENU DE LA FORMATION

- **MODULE 1 : Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs**
 - Apporter un support technique dans un contexte commercial.
 - Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc.
 - Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques.
 - Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique.
- **MODULE 2 : Intervenir sur les éléments de l'infrastructure**
 - Intervenir sur un équipement réseau.
 - Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory.
 - Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier.
- **MODULE 3 : Mettre en service des équipements numériques**
 - Installer un système ou déployer un master dans un poste client.
 - Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique.
 - Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique.
 - Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données.

ACCOMPAGNEMENT

L'ÉQUIPE : Afin de permettre au stagiaire de bénéficier d'un accompagnement individuel global, une équipe pluridisciplinaire encadre le dispositif. Cette équipe est composée :

- D'un coordinateur.
- De formateurs spécialisés dans le domaine de l'informatique.
- D'un formateur référent garant du projet de chaque stagiaire.
- D'une équipe Médico-Psycho-Sociale : médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue-clinicienne, assistante de service sociale, conseillère en économie sociale et familiale, ergothérapeute.
- D'une Unité de Soutien et d'Insertion (USI) :
 - Un chargé d'insertion
 - Un chargé de relations avec les entreprises

LES MOYENS : Des bilans réguliers sont organisés par l'équipe pluridisciplinaire permettant de suivre, d'évaluer et de réajuster si nécessaire le projet du stagiaire. Celui-ci bénéficie d'entretiens individuels avec son formateur référent. Le travail est personnalisé en fonction des besoins et attentes de chacun.

Un équipement informatique adapté (1 poste par stagiaire) et des logiciels et outils spécifiques sont à la disposition des stagiaires. Des ateliers sont ouverts à tous en individuel comme en collectif :

- relaxation • sports adaptés • gestion de la douleur • rencontres entreprises

LES DÉBOUCHÉS

La formation TAI permet d'obtenir les postes suivants : **Technicien de maintenance en informatique / Technicien en informatique / Technicien de maintenance de réseaux informatiques / Technicien micro et bureautique / Technicien de service après-vente (SAV) / Technicien de hotline / Technicien de help desk / Responsable micro/correspondant micro.** Ces métiers permettent de travailler dans toutes les structures, privées ou publiques, suffisamment grandes pour disposer d'un service informatique quel que soit leur domaine d'activité. D'autres lieux d'emploi sont : les sociétés de service en informatique, les boutiques spécialisées, les grandes enseignes de distribution, les administrations. Certains s'orientent également vers le statut d'auto-entrepreneur.

CONTACT : POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

Secrétariat des admissions : 01 39 34 30 03

ESRP FORMATION TAI



" J'ai été très satisfait de la formation et de l'accueil qui m'ont été faits.

Je garderai un bon souvenir du formateur qui m'a accompagné pendant ces 18 mois de formation

et qui par son écoute, ses explications et les mises en pratiques m'ont permis d'obtenir mon titre.

Merci à tous !"

Un stagiaire de la formation TAI

**ACQUÉRIR TOUS LES
SAVOIRS ET COMPÉTENCES
DU MÉTIER À TRAVERS
DES MODULES THÉORIQUES
AINSI QUE DES MISES EN
PRATIQUES CONCRÈTES**